



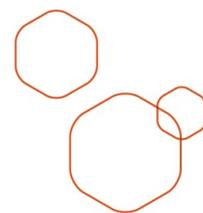
Assemblée générale annuelle : Harmonie Mutuelle met en œuvre sa stratégie « *Horizon 2020 : s’engager pour accompagner* »

Paris, le 2 juillet 2018 – Harmonie Mutuelle a tenu à Lyon, les 25 et 26 juin, son assemblée générale annuelle : un temps fort de la démocratie mutualiste pour réaliser un bilan de l’année mais aussi célébrer l’anniversaire de la mutuelle (née de la fusion de 5 mutuelles à Lyon en 2011). Le plan stratégique « *Horizon 2020* » déploie le projet de transformation de la mutuelle pour qu’elle se tourne chaque jour encore plus au service de ses adhérents et être une mutuelle multimétiers, technologique et humaine.

Harmonie Mutuelle en 2017 : les principaux chiffres

2017 a permis à Harmonie Mutuelle de se projeter avec confiance dans la poursuite de la mise en œuvre d’ « *Horizon 2020* » autour de deux ambitions structurantes : accompagner les adhérents dans leur parcours de santé et de vie et accompagner les entreprises clientes dans leurs responsabilités vis-à-vis de leurs collaborateurs.

Harmonie Mutuelle a à cœur de faire du modèle mutualiste un garant de la solidarité collective et de l’efficacité en matière de prévention, de santé et de prévoyance. Ainsi, Harmonie Mutuelle protège aujourd’hui plus de 4,3 millions de personnes. La création du Groupe VYV en septembre 2017 permet de renforcer le poids du modèle mutualiste dans la société française et d’aller plus loin dans la globalité de l’accompagnement des adhérents.



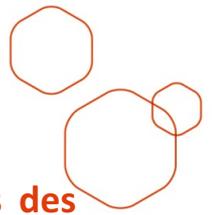
Les chiffres clés

- **4,3 millions** de personnes protégées dont **688 500** bénéficiaires du RSI et plus de **133 000** bénéficiaires CMU-C
- Près de **60 000** entreprises adhérentes
- **55%** des personnes protégées sont en contrat collectif
- **2,44 milliards d'euros** de cotisations santé bruts de réassurance
- Près de **30 %** d'augmentation du chiffre d'affaires en prévoyance
- **2 788** actions de terrain en prévention pour **487 293** participants
- Près de **1 700 élus** et **4 547** collaborateurs

Développer des offres et des services pour répondre aux besoins des adhérents, des élus et des collaborateurs : les nouveautés 2017

- La création du Groupe VYV, à partir de la volonté commune de plusieurs mutuelles, dont Harmonie Mutuelle, de renforcer leur engagement mutualiste au service du plus grand nombre ;
- L'entrée sur le marché de l'assurance emprunteur avec la création d'Harmonie Assurance Emprunteur ;
- Le lancement de chantiers structurants, notamment en matière de prévoyance et de prévention ;
- Le déploiement de nouveaux outils : GED, robotisation, SMS en temps réel ;
- L'évolution de l'organisation vers un modèle plus « orienté client » : organisation de la gestion en filières nationales, création d'un « middle office » ;
- Des actions et services de prévention sur le terrain, pour les adhérents d'Harmonie Mutuelle et en entreprises : au total, ce sont plus d'un million de personnes informées grâce à des ateliers de sensibilisation déployés sur tout le territoire ;
- Une formation renforcée pour les élus ;
- La signature d'un accord sur les nouveaux modes de travail pour favoriser le télétravail et le travail nomade.

« Nous devons poursuivre les transformations de la mutuelle en faisant de la digitalisation et de la qualité de l'expérience client des facteurs de développement de nouvelles offres et services, l'opportunité de faire évoluer l'organisation pour une plus grande efficacité opérationnelle et le levier d'une satisfaction toujours plus grande de nos adhérents et clients. » déclare **Catherine Touvrey, Directrice générale d'Harmonie Mutuelle.**



Harmonie Mutuelle : un modèle mutualiste efficace, au plus près des besoins et des préoccupations des adhérents

Harmonie Mutuelle est en phase avec son temps et souhaite incarner un mutualisme moderne, porteur d'un engagement solidaire (complémentaire santé au juste prix, accès aux soins pour tous, soutien dans la difficulté...) et sociétal (obtention du label « engagé RSE »).

Au sein du Groupe VYV et en collaboration avec les autres mutuelles du groupe, Harmonie Mutuelle poursuit son engagement au service de la prévention, de l'accompagnement et de la prévoyance. La mutuelle montre sa capacité à répondre aux défis de la société et à inventer ses réponses de demain (expérimentations France Connect, carnet de santé numérique...). Elle affirme avec vigueur le rôle que le secteur non-lucratif et la mobilisation solidaire peuvent jouer dans la refondation de notre système de santé.

« Toutes ces évolutions de notre environnement démontrent que notre société, pour relever ces défis, a besoin d'acteurs du temps long qui portent des investissements d'utilité sociale. Le modèle mutualiste est le plus performant pour porter ces investissements dans la durée. L'État n'est plus en capacité financière de tout assumer, le modèle lucratif trop souvent tourné vers une rentabilité immédiate pour pouvoir le faire dans un esprit d'intérêt général. Il y a une place centrale pour les acteurs des solidarités actives, les mutuelles bien entendu mais pour d'autres aussi comme les coopératives, les associations, les fondations, toute l'ESS. La société s'organise, nous sommes acteurs. » analyse **Stéphane Junique, Président d'Harmonie Mutuelle.**

À propos d'Harmonie Mutuelle

Pour Harmonie Mutuelle, la santé est un capital qu'il faut promouvoir en agissant sur tous ses déterminants (physiques, économiques, sociaux, culturels, environnementaux...). **Acteur de santé globale**, elle accompagne ses adhérents dans leur parcours de vie et ses entreprises clientes dans leurs responsabilités vis-à-vis de leurs collaborateurs, en apportant des réponses solidaires et innovantes en **prévention, santé et prévoyance**.

Entreprise à **but non-lucratif**, elle s'engage au plus près de chacun pour le mieux vivre de tous par une approche à la fois démocratique et experte et propose des solutions mutualistes collectives et personnalisées, notamment grâce à ses réseaux partenaires (optique, audio et dentaire) et ses services de soins et d'accompagnement.

Ses valeurs **d'ouverture, de confiance, de transparence et de solidarité** lui permettent de tisser un lien pérenne avec ses adhérents/clients mais aussi d'accompagner les évolutions de la société en participant à la construction du 1^{er} groupe de protection sociale mutualiste : le Groupe VYV.

Harmonie Mutuelle en chiffres :

- Plus de **4,3 millions de personnes protégées**
- **Près de 1 700 élus** sur le territoire représentant les adhérents et les clients
- **Près de 60 000 entreprises adhérentes**
- **4 547 collaborateurs**
- **2,44 milliards d'euros de cotisations santé bruts de réassurance**
- **Plus de 900 services de soins et d'accompagnement mutualistes au sein du Groupe.**

À propos du Groupe VYV

Les Groupes MGEN, Istya et Harmonie ont formé le 13 septembre 2017 le Groupe VYV pour constituer un pôle non lucratif de la santé et de la protection sociale, porteur d'une ambition d'acteur global de santé et d'un vrai projet de société.

Le Groupe VYV s'organise autour de 3 unions de pilotage qui structurent les relations entre le groupe et les mutuelles qui le composent :

- **Une Union Mutualiste de Groupe (UMG), Groupe VYV (MGEN, Harmonie Mutuelle, MNT, MGEFI, Harmonie Fonction Publique, Mutuelle Mare-Gaillard)** : cette entité stratégique et prudentielle est la faïtière qui pilote la stratégie globale du groupe, exerce des missions de contrôle et coordonne sa mise en œuvre.
- **Une Union de Groupe Mutualiste (UGM), VYV Coopération** : cette entité assure la coordination politique ainsi que l'échange de moyens et d'expériences auprès des membres de l'UGM.
- **Une union faïtière des Services de Soins et d'Accompagnement Mutualistes (SSAM), VYV Care** : cette entité pilote la stratégie du groupe concernant les activités sanitaires, sociales et médico-sociales.

Offre et services : l'ensemble des métiers du Groupe VYV (prévention, santé, prévoyance, offre de soins, épargne retraite...) permet de renforcer l'offre de services des mutuelles affiliées en apportant des réponses concrètes et innovantes aux adhérents et aux employeurs publics et privés.

Chiffres-clés : le Groupe VYV représente

- **10 millions** de personnes protégées
- **68 000** entreprises clientes
- **40 000** collaborateurs
- **Près de 2 600 délégués élus** parmi les adhérents

10 milliards d'euros de chiffre d'affaires, dont :

- 8,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires assurances
- 1,5 milliard d'euros de chiffre d'affaires social, sanitaire et médico-social.